



Déclaration liminaire du CHSCT du 1 octobre 2009

Nous tenons à dénoncer ce jour les conditions de travail des salariés dans cet hôpital, à l'APHP et ailleurs.

Nous avons eu en début d'année, le suicide d'un agent de cet hôpital à son domicile et le CHSCT n'a pas été informé, alors que nous avons maintenant des éléments pouvant indiquer que celui-ci pouvait être lié au travail. Nous aurions dû être contacté pour pouvoir faire une enquête qui aurait pu valider ou infirmer ce doute.

Nous dénonçons aussi le management institutionnalisé à l'APHP qui est ni plus ni moins la même méthode que celle qui a été mise en place à Renault et France Télécom avec les résultats que l'on connaît ce jour. Nous souhaitons une remise à plat du management, un arrêt des suppressions de postes, des changements de plannings incessants, des vacances annulées, des mobilités internes non souhaitées au pied levé et prochainement dans les pôles et demain dans les groupes hospitaliers pour faire tourner les services !

Toutes ces souffrances au travail à la limite du harcèlement ne sont plus tolérables.

De plus quand on entend certains cadres dire que de toute façon « s'ils ne supportent plus la charge de travail la porte est grande ouverte... » On comprend que des agents finissent par craquer et sauter par la fenêtre ou d'un pont !

De plus, certains patrons parlent de « mode de suicide ». Pour nous syndicats, nous appelons cela un « crime de masse... »

A l'APHP, nous avons déjà des suicides de cadres, d'agents, de médecin et peut être bientôt de directeurs. **Quand allons-nous prendre toute la mesure de ces méthodes iniques, faudra-t-il attendre que nous ayons autant de victimes ?**

Le plan de retour à l'équilibre n'est autre qu'un plan social qui ne veut pas dire son nom et qui préfigure des drames futurs.

La diminution du nombre de postes, favorisée par des groupements non médicalement justifiés, ne va qu'augmenter la pression psychologique ; la hausse d'activité va accroître la fatigue physique et fragiliser encore plus un personnel déjà en souffrance.

Cette déclaration est rédigée en souvenir de tous nos collègues, nos camarades de travail qui sont décédés suite aux pressions de leurs employeurs pour que ceci ne se reproduise jamais.

En leurs mémoires, nous demandons ainsi que soit respectée une minute de silence.

Les Syndicats Sud Santé, CGT et FO de l'hôpital Antoine Béchère